## Comment réinstaller tous les logiciels installés lors de la rentrée informatique ?

Pour réinstaller les logiciels installés lors de la rentrée informatique, contrôler d'abord d'avoir le logiciel "Portail d'entreprise", si ce n'est pas le cas : <u>Comment installer le Portail d'entreprise ?</u>

Vous pouvez ensuite vous rendre sur ce lien: <u>Rentrée informatique</u> et sélectionner la filière à laquelle vous êtes inscrit. Suivez ensuite les instructions afin de réinstaller les logiciels.

Adresse URL en ligne: <a href="https://faq.he-arc.ch/article.php?id=131">https://faq.he-arc.ch/article.php?id=131</a>